

Le Soir plante 100 000 arbres



Parce que des millions d'arbres partent en fumée chaque année, avec des conséquences délétères pour le climat, la planète et l'humanité, le Soir s'engage à compenser ses émissions annuelles de CO₂ en plantant des arbres. Opération inédite : votre journal a mobilisé des spécialistes pour calculer son empreinte CO₂. Un travail complexe. Ensuite, Le Soir a signé un partenariat avec l'association Graine de Vie pour planter 100.000 arbres de nature à compenser ses rejets de CO₂. Les forêts absorbent du CO₂ et assurent un service de stockage du carbone. Au contraire, la déforestation contribue au réchauffement. En retour, ce changement du climat peut dégrader les forêts et les services qu'elles fournissent. Pour stabiliser le climat, il est nécessaire de favoriser le développement des arbres. Les catastrophes climatiques récentes nous rappellent qu'il est urgent de reboiser massivement. Pour prendre part activement à la lutte contre les changements climatiques, c'est à Madagascar, une des zones parmi les plus déforestées de la planète, que le Soir va planter 100.000 arbres, soit dix arbres pour chaque tonne de CO₂ rejetée lors du cycle de fabrication du journal.



Les urgences se sont déplacées ! Bien avant que la « responsabilité sociale des entreprises » ne soit un concept marketing à la mode, Le Soir s'était investi dans l'aide aux plus démunis. Depuis 1895, en effet, les Œuvres du Soir aident discrètement les handicapés, les jeunes en difficultés et les seniors dans le besoin. Mais à côté de ce combat qui se poursuit, une urgence écologique se fait jour. Plus sournoise, sans vrai visage, sans douleur incarnée. Oui, le climat crie chauffe-qui-peut. Oui, la Terre est menacée. Oui, les générations futures hériteront d'un dépotitoir. Il ne s'agit pas d'incantation religieuse. Les constats, indubitables, doivent nous convaincre de changer nos comportements. Comment ? La caricature nous rhabillera avec des peaux de bête ! Trop facile. Une forme de développement qui concilie les fameux trois P peut dicter un autre

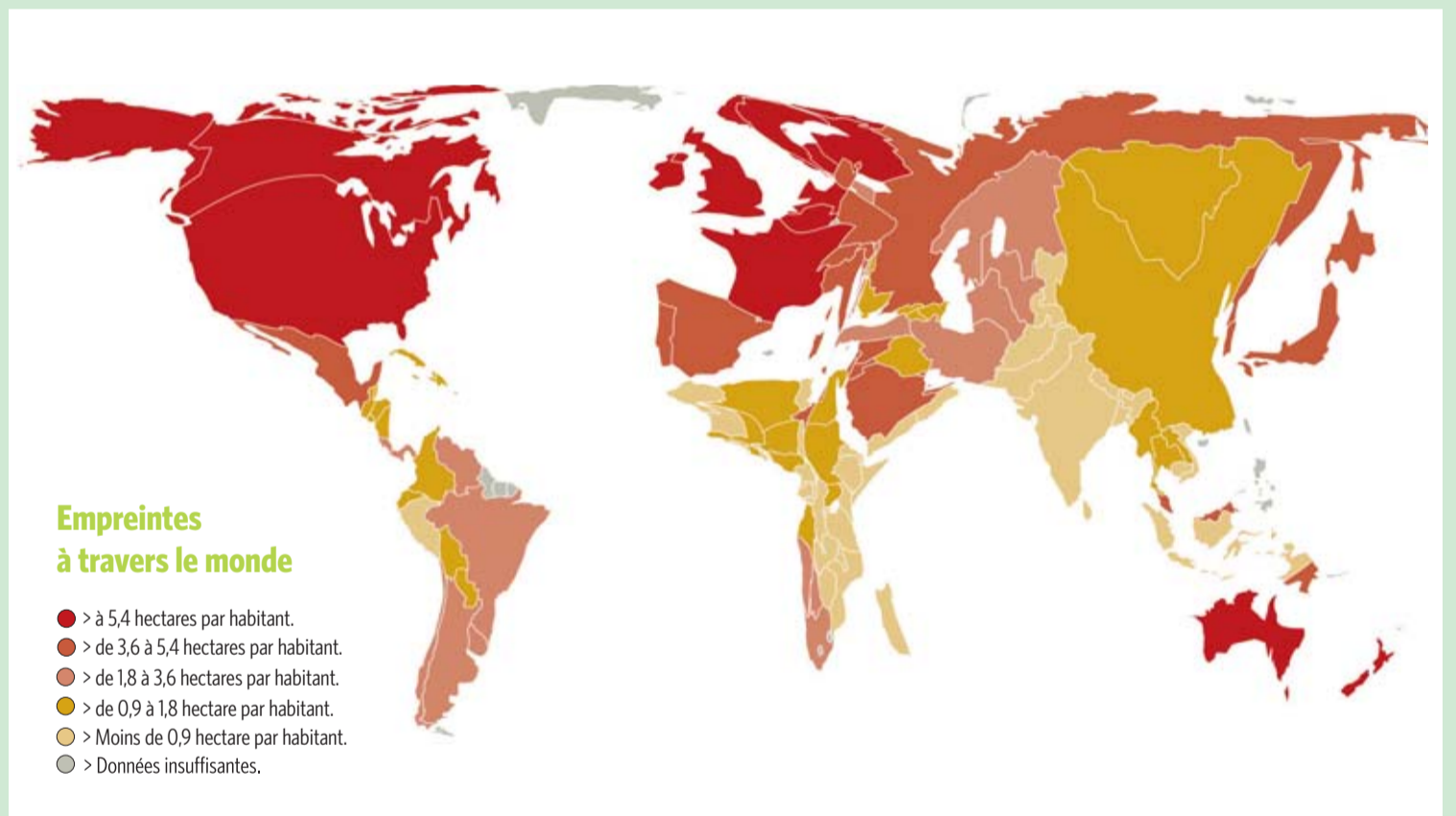
modèle de développement : le profit (l'axe économique), les personnes (l'axe social) et la planète (l'axe environnementaliste). Le Soir se doit de favoriser cette prise de conscience auprès des pouvoirs publics, des entreprises, des simples citoyens. Pourquoi pas par l'exemple concret ? D'abord en se soumettant à l'exercice cruel du bilan CO₂ de sa propre activité. Oui, Le Soir laisse une empreinte égale à celle d'un village de quelque 1500 personnes. Beaucoup, pas beaucoup ? Qu'importe, ce sont les actes que l'on posera pour réduire ces rejets nocifs qui compteront. Il existe une autre piste que la réduction des émissions (laquelle a ses limites), c'est la compensation. Le Soir l'a mise en œuvre concrètement et il pensera la quasi-totalité de son empreinte carbone annuelle, en plantant 100.000 arbres. Une goutte d'eau ôtée d'un océan débordant par la fonte des glaces ? Certes. Il faut surtout y voir une source d'inspiration pour tout un chacun.

DIDIER HAMANN, DIRECTEUR DU JOURNAL LE SOIR

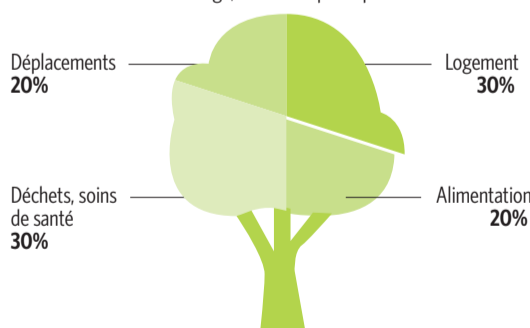
7 milliards d'humains, une seule planète

Près de 4 planètes ! C'est ce qu'il faudrait si l'humanité consommait comme le fait le Belge. Les hommes demandent plus à la Terre que ce qu'elle n'est capable de produire. « Au rythme actuel de la consommation, il faut plus d'une année et demie à la Terre pour produire et renouveler les ressources naturelles consommées par l'entière de l'humanité en l'espace d'une seule année », explique le WWF. « Au lieu de vivre des intérêts que nous percevons, nous sommes tout simplement en train d'entamer notre capital naturel. » Cette tendance à la surconsommation a débuté dans les années 60 et ne cesse de croître depuis lors.

L'empreinte écologique estime la surface de la planète nécessaire pour répondre aux besoins. Ainsi, chaque Belge a besoin de 7,1 hectares (ha) pour se nourrir, s'habiller, se loger, se chauffer, voyager et absorber ses nombreux déchets. La biocapacité, quant à elle, représente la surface correspondant aux zones productrices de ressources naturelles. Ce sont les forêts, les zones de pêche, les rivières ou encore les terres cultivées, qui en outre absorbent les émissions de CO₂. Alors que l'empreinte moyenne d'un Européen est de 4,7 ha et que la biocapacité moyenne mondiale est de 1,8 ha, la Belgique présente la 6^e plus lourde empreinte écologique au monde. Elle se place ainsi juste derrière le Qatar, le Koweït, les Émirats arabes unis, le Danemark et les États-Unis.



Chaque être humain dispose d'une surface de **1,8 hectare** pour assurer sa survie. Chaque Belge grignote bien plus que sa part, **en consommant plus de 7 ha**. Si toute l'humanité consommait comme un Belge, il faudrait quatre planètes !



Plus de 30% de l'empreinte écologique des Belges est causée par leur logement, et plus particulièrement par l'énergie consommée pour le chauffage, l'éclairage et les appareils électriques. Le WWF rappelle que « la consommation d'énergie par les bâtiments et le secteur du transport est plus importante en Belgique que dans les pays voisins. De plus, la surface bâtie y est plus de 7 fois plus dense que la moyenne mondiale ». Près de 20% de l'empreinte belge est due aux déplacements. La voiture se taille la part du lion. Ainsi, pour se rendre au travail, les Belges font en moyenne 7 fois plus de kilomètres en auto qu'en train. La nourriture représente 20% de l'empreinte écologique des Belges. Outre la production de viandes, de légumes ou de céréales, sont également pris en considération l'emballage, le transport et le stockage. Manger local et de saison diminuerait fortement ce poste. Enfin, dans les 30 derniers % sont compris les déchets et leurs traitements, les soins de santé ou encore les biens et services.

LAETITIA THEUNIS

La compensation carbone, c'est quoi ?



Plus de 14,3 tonnes de CO₂ sont en moyenne rejetées par chaque Belge, annuellement. Pour diminuer leur dette écologique, les particuliers, mais également les collectivités ou encore les entreprises, peuvent choisir d'actionner le levier de la compensation volontaire de carbone. L'étape préalable est de chiffrer ses propres émissions de gaz à effet de serre (GES). Combien de kilos de CO₂ émet un aller-retour Bruxelles-Montréal ? « Par passager, les 11.000 km parcourus en avion représentent 2,2 tonnes de CO₂ rejetées dans l'atmosphère », calcule le module d'actioncarbone.org. « Une quantité donnée de gaz à effet de serre émise en un endroit du globe peut être compensée par la réduction ou la séquestration d'une quantité équivalente de GES en un autre lieu. » Cela se fait via le financement d'un projet qui a pour vocation d'absorber la quantité émise de CO₂. Les projets de compensation volontaire de carbone ont majoritairement lieu dans les pays en voie de développement. La plupart concernent le reboisement. En effet, les arbres absorbent du carbone durant leur phase de croissance. Tant qu'ils ne sont ni décomposés ni brûlés, le carbone y est stocké. Ainsi, en augmentant la surface boisée, c'est une bien plus grande quantité de CO₂ qui est capturée, du moins pendant toute la durée de vie des arbres. De plus, si les forêts replantées sont gérées de façon durable, le bois utilisé pour les meubles ou les maisons peuvent également constituer des poches de stockage de carbone. Le financement d'un projet dont le but est de diminuer les émissions de CO₂ à la source, est une autre façon de compenser le carbone. Il s'agit dès lors de travailler sur l'efficacité énergétique - distribution d'ampoules à basse consommation -, le développement des énergies renouvelables - fours solaires, parcs éoliens - ou encore la sobriété énergétique. La compensation constitue tout au plus un moyen d'atténuer les effets d'un mode de vie très consommateur de ressources. Il ne s'agit pas de voir dans ce système une façon de se dédouaner d'une consommation effrénée, en imaginant que quelques dizaines d'euros suffiront à gommer les excès. L.T.